

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2015 À 20 h 30**

L'an deux mil quinze, le jeudi 23 avril, à 20 h30, le conseil municipal de la commune de Rouffiac, dûment convoqué le 17 avril 2015, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Joël ARNAUD, Maire.

**PRÉSENTS** : Joël ARNAUD, Carmen MARC, Pierre DESTRIEUX, Aline CLEMOT, Rachel BERNALEAU, Pierre RENAULT, Emmanuel SEGUIN, Loïc TOUZINAUD, Jean-Luc RÉTAUD, Marion DEVER, Hervé TORCHUT, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

Aline CLÉMOT a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 26 mars 2015 est adopté à l'unanimité.

### **2015/04/01 - CONTRAT FOURNISSEUR D'ÉLECTRICITÉ**

Suite à l'obligation faite aux communes de mettre en concurrence les fournisseurs d'électricité à partir du moment où la puissance des compteurs est supérieure à 36KVA (Loi dite NOME - Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité) du 31 décembre 2015, la CDA propose à toutes les communes adhérentes de se regrouper.

Si l'adhésion est gratuite, toutes les communes adhérentes à ce groupement seront obligées de souscrire aux conclusions de la mise en concurrence.

ROUFFIAC n'ayant pas de contrats supérieurs ou égaux à 36KVA, le conseil municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas adhérer au groupement mais rester libre de ses décisions, d'autant plus que les services ErDF ont laissé sous-entendre une baisse de tarifs en 2016.

### **2015/04/02 - ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX**

Un habitant de ROUFFIAC a planifié un enfouissement, à ses frais, des réseaux aériens qui passent à l'aplomb de sa propriété et qui desservent d'autres usagers que lui.

Il a demandé une aide financière à la commune pour participer aux travaux d'enfouissement sur le domaine public (Traversée de route). Le devis se monte à 1 089,93 €HT. Le principe d'une participation communale a été accepté.

La voie traversée fait partie des voies qui entrent dans le plan voirie 2015. Nos travaux seront faits avant ceux du propriétaire. Afin d'éviter d'intervenir sur la voie refaite, le conseil municipal a choisi d'anticiper un enfouissement général des réseaux en investissant dans un passage de gaines (EDF, FT et EP). Un devis a été demandé à l'entreprise RB-T.P. et celui-ci se monte à 970 €HT.

Le conseil municipal choisit, à l'unanimité, la solution de pose de gaines.

### **2015/04/03 - TRAVAUX DE VOIRIE**

La commission 'VOIRIE' s'est réunie le 3 avril dernier. Les devis et les prestations proposées ont été comparés.

L'entreprise RBT.P. a été retenue pour l'ensemble des travaux souhaités sauf l'intervention sur le Grand Chemin Chaussée qui a été confiée au Syndicat Départemental de la Voirie.

Les travaux devraient commencer fin mai / début juin.

Le calcaire pour la rue de la Prairie sera livré par l'entreprise RBT.P. en même temps que le début des travaux. La commune de MONTILS prendra à sa charge les travaux.

### **2015/04/04 - CONVENTION ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)**

Les frais de fonctionnement (Fluides) et d'entretien courant restent à la charge de la commune. Une convention signée avec St SEVER nous assure un remboursement annuel de ces frais au prorata du taux de fréquentation des enfants issus de cette commune.

Les autres communes hors CDA dont quelques enfants fréquentent notre ALSH ne participent pas aux frais de fonctionnement. Compte tenu de la faible charge (350 € pour 2014), le conseil municipal accepte de ne pas demander de participation financière.

### **2015/04/05 - ACCESSIBILITÉ**

Chaque commune est obligée de présenter un certificat d'accessibilité à tous ses bâtiments. Ce certificat ne peut être délivré que par un organisme agréé, après une mise en concurrence.

Le conseil municipal décide de mettre en concurrence 3 cabinets habilités. La conclusion devra être disponible avant le 15 septembre 2015.

### **2015/04/06 - COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945**

Organisation habituelle de la cérémonie.

### **2014/04/07 - QUESTIONS DIVERSES**

- Aire de loisirs 2015 : Toujours pas de gestionnaire. L'option envisagée serait une restauration genre snack.
- Cloche de l'église: Demande de subvention envoyée (25 % du HT).
- Hangar : Demande de subvention envoyée (40 % du HT).
- Point de collecte 'La Poste' de Peuplat : Remis en service mais vérification de son utilisation par les services postaux. Les pétitionnaires ont reçu une réponse officielle.
- ALSH : Travaux de plomberie urgents terminés.
- Journal communal de juillet: Prévoir un reportage pour le 15 juin.
- Affaires extrascolaires : Compte rendu d'une réunion CDA sur le sujet par Carmen MARC.
- Service 'Travaux' de la CDA : 137 projets présentés sur un potentiel d'aide de 35 sur le mandat. La facturation du service demandée à la commune sera calculée selon un barème de montant d'investissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50.

Signatures :

J. ARNAUD

C. MARC

P. DESTRIEUX

R. BERNALEAU

P. RENAULT

E.SEGUIN

L. TOUZINAUD

JL RÉTAUD

M. DEVER

A. CLEMOT

H. TORCHUT